



UNESCO KINSHASA

Bulletin d'Information

“Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes”



Le Chef de Bureau et Représentant de l'UNESCO en RDC,
Dr. Jean Pierre Ilboudo

MOT DU DIRECTEUR DE PUBLICATION

Le troisième numéro de votre bulletin d'information électronique traite de plusieurs sujets dont la formation en planification des femmes du secteur de l'éducation à travers le Programme CapED, la question des médias et de l'environnement, la réforme de la formation initiale des enseignants, des médias culturels en ligne en République Démocratique du Congo, la gestion durable des ressources en eau en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, pour ne citer que ces articles.

Notre éditorial portera sur les thèmes ci-dessus énumérés :

La formation en planification des femmes du secteur de l'éducation pose la problématique de la prise en compte du genre ou « l'approche genre » dans les politiques éducatives. Cette question constitue une réelle préoccupation dans plusieurs pays, plus particulièrement dans les pays en voie de développement, du fait de plusieurs pesanteurs mais aussi de contraintes multiples que les responsables
(lire la suite, à la page 2)

DANS CE NUMERO

ACTIVITES DU CHEF DU BUREAU

- Retraite annuelle du Bureau régional de Yaoundé
Page 03

ÉDUCATION

- Renforcement des capacités des femmes du secteur de l'éducation *Page 04*
- Finalisation de la Stratégie Nationale de Développement des Statistiques de l'Education *Page 05*
- Formation pour la gestion du dispositif SIGE *Page 06*
- Etude sur la réforme de la formation initiale des enseignants *Page 07*
- Réunion de clôture de la deuxième phase du Projet UNESCO CFIT *Page 08*
- Le Bureau de Kinshasa a accueilli des stagiaires du Lycée Français René Descartes *Page 10*

SCIENCES

- Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau *Page 11*

CULTURE

- Participation de l'UNESCO à la conférence-débat sur les médias culturels en ligne en RDC *Page 13*

COMMUNICATION ET INFORMATION

- Environnement et médias dans la province du kongo central *Pages 14*

REFLEXION DU MOIS: SECTEUR CULTURE *Page 16*

INVITÉ DU MOIS: ONUFEMMES *Page 18*

LES PHOTOS DU MOIS *Page 22*



L'Éducation, les Sciences, la Culture, la Communication et l'Information au service de la culture de la Paix et du Développement Durable

et les acteurs doivent adresser en vue d'y apporter des solutions durables.

L'égalité des genres constitue pour l'UNESCO une priorité à l'échelle mondiale, indissociable de ses efforts de promotion du droit à l'éducation et de son soutien à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

L'Agenda Education 2030 reconnaît que l'égalité des genres requiert une approche qui « garantisse que les filles et les garçons, les femmes et les hommes non seulement aient le même accès aux différents cycles d'enseignement, jusqu'à leur terme, mais aussi qu'ils aient les mêmes possibilités de s'épanouir dans l'éducation et grâce à l'éducation. »

La RDC fait partie des pays de la région avec les plus grandes disparités de genre car les femmes sont peu représentées dans le corps enseignant : occupant 27 % des postes au primaire et seulement 11 % au secondaire. Ces proportions ont très peu évolué au cours des années.

Cette situation est inquiétante si l'on en juge le rôle positif que les maîtres-femmes peuvent jouer sur la scolarisation des filles (notamment leur rétention et apprentissage) en tant que modèle positif pour ces dernières.

Une des opportunités majeures offerte au plan international et national pour se pencher sur ces questions, est la célébration de la journée consacrée à la Femme, le 08 mars.

La question des médias et de l'environnement soutient l'autonomisation des populations à travers la diversité et le pluralisme des médias. La sensibilisation des professionnels des médias à l'éducation au développement durable, sur les risques effectifs de la destruction de l'environnement dans la province du Kongo Central, particulièrement par une déforestation accentuée (abattage des arbres), la probléma-

tique du dépôt des ordures, les causes et les conséquences du réchauffement de la terre, l'épuisement des ressources (eau, forêts) etc.

La réforme de la formation initiale des enseignants quant à elle, se fonde sur la vision du Gouvernement en matière d'éducation exprimée dans la Loi-Cadre N°14/004 de l'enseignement national promulguée le 11 février 2014 et dans la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (2016-2025) endossée par les Partenaires Techniques et Financiers.

Depuis à peu près dix ans, des mesures et des réformes ont été adoptées pour résorber les difficultés que connaît le système éducatif congolais. Qu'il s'agisse de l'accès ou de la rétention des effectifs, de la scolarisation des filles, de la qualité des enseignements ou de la formation continue des enseignants.

La République Démocratique du Congo, à travers l'Institut International de renforcement des capacités en Afrique (IICBA), mène une étude pour contribuer à la réforme de la formation initiale des enseignants des six premières années du cycle primaire et de l'Éducation de Base, en vue de la définition des modalités du transfert de la formation initiale des maîtres, de la troisième à la sixième année des humanités pédagogiques, vers le post secondaire par la création des Instituts de formation des maîtres (IFM).

La célébration de la journée mondiale de l'eau autour du thème « **Ne laisser personne de côté** », enjeu au cœur des Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies, a été l'occasion de sensibiliser tout un chacun sur les enjeux cruciaux relatifs aux ressources en eau et la nécessité d'en faire une gestion durable, en vue de faciliter un accès équitable à l'eau potable à toute la population.

Enfin, dans le cadre des activités de la Semaine de la Francophonie, l'UNESCO a animé une **conférence-débat autour de Son apport à l'émergence des médias culturels en ligne**.



17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

RETRAITE ANNUELLE DU BUREAU REGIONAL DE YAOUNDE



Session de travail durant la retraite

Le Représentant de l'UNESCO en RDC, Dr. Jean-Pierre Ilboudo a participé à la Retraite annuelle stratégique du Bureau Régional Multisectoriel pour l'Afrique Centrale à Yaoundé organisée du 12 au 16 mars 2019 à Kribi, au Cameroun.

Cette retraite avait pour but d'évaluer les progrès de la mise en œuvre du mandat de l'UNESCO dans la sous-région, de réfléchir et discuter sur les orientations stratégiques à l'échelle nationale et régionale, dans un contexte socio-politique, stratégique et interne spécifique.

Il sied de relever que sur le plan socio-politique, l'Afrique centrale est particulièrement marquée par des questions liées à l'augmentation de l'extrême pauvreté en rapport avec les inégalités sociales touchant en particulier les enfants, les jeunes et les femmes, aux crises de l'éducation et aux difficultés liées à la gestion des transformations sociales, aux besoins d'éclosion, aux faiblesses enregistrées en matière de gouvernance et aux insuffisances notées en termes de liberté d'expression. Des défis majeurs se font présents et concernent la paix et la sécurité, l'essor de la jeu-

nesse (formation, entrepreneuriat et lutte contre le sous-emploi), la liberté d'expression, la protection de l'environnement ou encore la protection du patrimoine et la capitalisation des industries créatives et culturelles.

Durant cette retraite, un bilan sommaire de l'année 2018 a été fait, les questions de la réforme des Nations Unies et le positionnement de l'UNESCO, de la présence de l'UNESCO et de sa contribution dans l'élaboration du Plan cadre des Nations Unies d'aide au Développement (UNDAF) au niveau des pays de la sous-région, la présentation des documents stratégiques de l'UNESCO (C4 et C5), de la visibilité des actions de l'UNESCO dans la sous-région ont été abordées.

Dans son intervention, Dr. Ilboudo, Représentant de l'UNESCO en RDC a rappelé les lignes directrices de la stratégie pays de l'UNESCO qui a pour but d'appuyer les Etats membres dans la planification et la mise en œuvre des priorités nationales en adéquation avec les Objectifs de Développement Durable, la vision stratégique de l'UNESCO définie à travers la stratégie à moyen terme (37C/4), les

objectifs primordiaux de l'Organisation, ses priorités globales et ses objectifs stratégiques ; ainsi que le document de programme des années 2018 à 2021 (39C/5) pour une compréhension commune et appropriation de ces documents internes.

Dr. Ilboudo a par ailleurs coordonné l'exercice d'élaboration d'une stratégie régionale pour le Bureau multisectoriel régional de l'Afrique centrale en vue de repositionner l'UNESCO, renforcer la dynamique interne et mobiliser des ressources.

Du bilan effectué de l'année 2018, l'on peut retenir les éléments ci-après :

Au cours des 12 derniers mois, malgré les contraintes liées aux ressources humaines et financières, l'UNESCO a mobilisé de nouveaux partenariats tout en renouant et en renforçant les anciens, ce qui a permis d'enregistrer quelques résultats positifs : Financement de quatre projets de Fonds de cohérence pour la paix (PBF) à l'échelle régionale au Cameroun, Tchad, Burundi et RDC, les accords de financement sur le SIGE au Cameroun, Gabon et en RDC, l'accord pour la Biennale de Luanda, le Projet de Renforcement de l'Education et de l'Alphabétisation au Tchad (PREAT), le financement du *India-UN Development Partnership Fund* sur les énergies renouvelables, le projet sur les médias et les migrations, l'accord de financement pour l'élaboration du Plan sectoriel de l'éducation au Gabon ou encore les perspectives positives pour la seconde phase du TMG5000-Gabon.



Séance de travail en groupes thématiques

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES DU SECTEUR DE L'EDUCATION



Session de travail du Comité d'animation de l'atelier

Un atelier de renforcement des capacités en planification des femmes du secteur de l'éducation a été organisé à Kinshasa, le 14 et 15 mars 2019, par la Direction d'Éducation à la Vie Courante (EVC) du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP), en partenariat avec le Programme CapED de l'UNESCO.

Cette activité organisée dans le but de mieux outiller les femmes pour une meilleure participation aux prises de décision sur les enjeux et les innovations majeures du secteur de l'éducation en RDC, a réuni les femmes directrices et chefs de division et de bureau des vingt-neuf directions de l'EPSP et des autres ministères sous-sectoriels: l'Enseignement Supérieur et Universitaire, la Formation Professionnelle Métiers et Artisanat, les Affaires sociales, le Genre et les Finances ainsi que la Société civile.

Les participantes ont été formées pour l'appropriation de l'ODD 4 et ses sept cibles, le processus d'alignement de la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la Formation (SSEF) à l'ODD 4, les axes d'intervention de la Stratégie

genre du secteur de l'Éducation et le processus de planification des activités à travers l'utilisation des données statistiques et l'élaboration des plans d'action opérationnels.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par M. Viminé Ngbango Directeur-Chef de Service de l'Administration Scolaire et représentant Monsieur le Secrétaire Général de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel, en présence de Mme Fatoumata Marega, Cheffe de la section éducation du Bureau

UNESCO Kinshasa.

Durant ces deux jours de travail, les participantes ont relevé pour chaque sous-secteur, enseignement primaire, secondaire, professionnel, éducation non formelle, enseignement supérieur et universitaire et formation professionnelle et pour chaque cible de l'ODD4, les contraintes à l'atteinte de l'ODD4 d'ici 2030 et ont formulé des recommandations.

Les participantes ont par la même occasion formulée des recommandations fortes à l'endroit du Gouvernement congolais, des Femmes, de la Société civile et des Partenaires techniques et financiers, pour la prise en compte de la dimension genre dans leur planification et le respect des droits des femmes dans le milieu socio-professionnel.

Ces femmes ont par ailleurs émis le vœu de voir leurs capacités renforcées non seulement durant le mois dédié à la femme, mais de façon régulière de sorte à les former et à les préparer à accéder à des postes de prises de décisions par méritocratie. Elles ont à cet effet, réfléchi pour la mise sur pied d'un Réseau des Femmes de l'Éducation en République Démocratique du Congo.



Photo de famille

Programme CapED

FINALISATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES DE L'EDUCATION



Session d'échanges entre les membres de l'équipe de travail

Le Bureau de l'UNESCO Kinshasa a coordonné l'exercice de finalisation de la Stratégie Nationale de développement des statistiques de l'éducation (SNDSE) du 18 au 22 mars 2019.

A cet effet, Mmes Elodie Deffous, membre de l'équipe de coordination du Programme de Renforcement des capacités pour l'Education (CapED) au Siège de l'UNESCO à Paris et Yacine Ndeye, déléguée du Bureau régional de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (ISU) ont séjourné à Kinshasa dans le cadre de cet exercice.

Durant cinq jours, des séances de travail ont été organisées avec les acteurs des différents ministères impliqués dans le processus, à savoir l'enseignement primaire secondaire et professionnel, l'enseignement supérieur et universitaire, la formation professionnelle, l'éducation non formelle, l'institut national des statistiques, le plan, le budget, les finances, le secrétariat permanent, ainsi que les partenaires de l'éducation (HCR, UNICEF, Banque Mondiale et Groupe Inter-bailleurs – GIB – pour les Statistiques) pour l'appui au secteur de l'éducation.

Outre ces échanges, il s'est tenu un atelier de 3 jours (du 20 au 22 mars) avec l'équipe technique natio-

nale, appuyée par un Consultant recruté par l'UNESCO pour accompagner la finalisation du Processus jusqu'au draft amélioré de la Stratégie qui devra être sectorielle, globalisante et budgétisée afin de garantir la mise en œuvre.

Au terme des contacts, échanges et séances de travail, la mission a noté un intérêt palpable de l'ensemble des acteurs pour l'élaboration d'une stratégie qui devra tracer le cadre global d'intervention harmonisé dans le domaine des statistiques du secteur de l'éducation.

Cette approche permettra d'éviter des actions ponctuelles qui ne garantissent pas souvent la durabilité des interventions. L'un des aspects essentiels qui est aussi ressorti, se trouve être la question du financement car à ce niveau, une réelle implication du Gouvernement est souhaitée à travers une inscription budgétaire et son exécution pour des données statistiques fiables, pérennes et régulières.

La mission a pris fin sur une note d'espoir, en attendant que le document soit finalisé par l'équipe et partagé en vue de sa validation par l'ensemble des acteurs et partenaires.



Séance de travail

Vue des participants

FORMATION POUR LA GESTION DU DISPOSITIF DU SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA GESTION DE L'ÉDUCATION



Vue des participants

Un atelier de renforcement des capacités techniques des informaticiens de la Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (CTSE) pour la gestion du dispositif du Projet Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE) a été organisé du 11 au 23 mars 2019, par le Bureau de l'UNESCO en collaboration avec la Direction de l'Information et la Gestion de l'Éducation du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel.

L'objectif principal de cette importante formation a été de rendre définitivement autonome la partie nationale dans la gestion technique du dispositif SIGE. Ainsi, huit informaticiens des différents sous-secteurs composant la CTSE à savoir l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, l'Enseignement Supérieur et Universitaire, la Formation Professionnelle, Métiers et Artisanats et de l'Éducation Non Formelle, ont vu leurs capacités renforcées dans l'administration et la maintenance des outils informatiques développés dans le cadre du projet SIGE.

Cette session de formation qui vient clôturer le processus de renforcement des capacités des informaticiens de la CTSE a été animée par l'Expert du Cabinet Vivializ et a porté essentiellement sur la maintenance des bases de données **SQLite** pour la saisie Offline, la génération automatique des annuaires statistiques scolaires et académiques du niveau national et provincial, l'amélioration de l'ergonomie du portail de reporting, ainsi que la gestion de nouveaux besoins pour la collecte, etc.

La génération automatique de l'annuaire national et la réparation des bases de données par les informaticiens de la CTSE, constituent les points forts de la formation.

Il faut rappeler qu'avec ce Projet qui touche à sa fin, le secteur de l'éducation de la RDC est doté d'importants outils qui permettent dorénavant, avec l'utilisation des TIC, d'améliorer sensiblement les procédures de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques des écoles. Cependant, il demeure la question de pérennisation des acquis du Projet. Le Gouvernement et ses partenaires devront sécuriser la collecte annuelle des données à partir du terrain, par un financement régulier.



Echanges entre les participants

ETUDE SUR LA REFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS



Rencontre des animateurs de l'activité

L'Institut international de Renforcement des Capacités en Afrique (IICBA) a procédé au démarrage des activités à Kinshasa de l'étude sur la réforme de la formation initiale des enseignants du cycle primaire en République Démocratique du Congo, le lundi 18 mars 2019.

Dans le cadre plus général de sa Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF) pour la période 2016-2025, la République Démocratique du Congo lance une étude dont l'objectif est de contribuer à la réforme actuelle de la formation initiale des enseignants du cycle primaire, les 6 premières années, de l'Éducation de Base, en attendant la définition des modalités du transfert de la formation initiale des maîtres, de la 3ème à la 6ème année des humanités pédagogiques, vers le post secondaire par la création des Instituts de formation des maîtres (IFM).

Menée grâce au soutien du Projet d'appui à la qualité de l'éducation (PAQUE), cette étude sera réalisée par l'IICBA avec l'appui du Bureau UNESCO à Kinshasa.

Au Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (MEPSP), le projet de la Réforme de la formation initiale des enseignants est localisé à

la Direction de la Formation des enseignants et des bureaux gestionnaires (DIFORE-BG). Encadré par le Secrétariat permanent d'appui à la coordination du secteur de l'éducation (SPACE), et bénéficiant des supports de la part d'autres directions du MEPSP et des ministères concernés par la problématique de la formation des enseignants, ce projet entend plus spécifiquement (i) dresser l'état des lieux des Humanités pédagogiques (HP) en RDC ; (ii) formuler différents scénarii pour la rationalisation qualitative et quantitative des HP ; (iii) calculer les coûts de différents scénarii et propositions et (iv) préciser autant le design que les contenus des futurs IFM.

Il s'agira donc d'examiner le système actuel et de proposer quelques pistes de réforme notamment en préparant le transfert de la formation des maîtres d'un niveau secondaire vers un niveau post-secondaire, et à terme, de réfléchir à la création des instituts de formation des maîtres (IFM). Ces futurs IFM sont destinés à offrir aux diplômés d'Etat, toutes sections confondues, une formation professionnelle directement orientée vers le métier d'enseignant. En vue de rationaliser cette vision au regard des coûts, l'étude se propose également d'élaborer différents scénarii avec une analyse d'efficacité pour chaque scénario.

C'est dans ce contexte que M. Phi-

lippe Jonnaert, Expert de l'IICBA, a séjourné à Kinshasa du 7 au 21 mars, afin de prendre les contacts nécessaires avec les différents partenaires, de mettre en place l'équipe technique nationale (composée d'un économiste de l'éducation, un assistant de recherche et de trois experts locaux) devant appuyer la mise en œuvre sur le terrain. M. Jean-Marie Mangobe, Secrétaire Général du MEPSP a accordé une audience à l'équipe locale en présence de l'expert de l'IICBA et M. Meissa Diop du Bureau de l'UNESCO Kinshasa, au cours de laquelle le projet a été présenté. Cette audience s'est tenue le 19 mars 2019.

La mission de démarrage du projet s'est clôturée par une réunion de validation de la méthodologie et de la feuille de route, le 21 mars 2019. Au terme de cette rencontre avec le PAQUE, le SPACE et différentes directions du MEPSP, le projet a officiellement commencé ses activités.

Il convient de noter que, dans sa phase pilote, l'étude sur la réforme des humanités pédagogiques a ciblé 20 écoles réparties dans 6 provinces (Equateur, Haut-Katanga, Kongo-Central, Kwilu, Tshopo et ville-province de Kinshasa).

Réunion de clôture de la deuxième phase du Projet UNESCO CFIT à Addis -Abeba



Vue de l'ensemble des participants

Une délégation du Bureau UNESCO Kinshasa a pris part à la réunion de clôture de la deuxième phase du Projet Fonds-en-dépôt de Chine pour la formation continue des enseignants (CFIT), organisée du 18 au 21 mars 2019 à Addis Abeba, Ethiopie.

Cette réunion organisée par l'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IICBA), le Département Afrique du Siège de l'UNESCO et l'Equipe Spéciale internationale sur les enseignants pour l'éducation 2030, avait pour objectifs de/d' : (i) examiner la mise en œuvre et les réalisations de la seconde phase du projet dans les 10 pays bénéficiaires ; (ii) discuter des autres initiatives ayant trait à l'éducation en

Afrique ; (iii) renforcer la coordination et la synergie pour un impact accru des projets dans le cadre de la Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique de l'Union Africaine (CESA 2016-2025).

Initiative de l'UNESCO, le projet CFIT visait à renforcer les capacités des institutions de formation des enseignants des pays bénéficiaires afin de fournir une formation et un enseignement de qualité par les TIC et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier à l'Objectif de développement durable 4.

Dans sa première phase exécutée de 2012 à 2016, pour un financement de 8 millions de dollars américains, le projet a bénéficié à huit

pays dont la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Namibie, le Congo-Brazza, le Libéria, la Tanzanie, l'Ouganda et la RDC.

Suite au succès réalisé dans la première phase, une seconde phase a été accordée pour 2017-2018. Deux nouveaux pays ont été ajoutés aux huit de la première phase à savoir le Togo et la Zambie.

Au nombre des points traités durant les sessions élargies (i) la présentation aux participants des résultats de l'évaluation externe du projet CFIT dans les 10 pays bénéficiaires, (ii) la présentation des principaux résultats atteints par le Projet dans chaque pays bénéficiaire et son impact, (iii) la présentation de la stratégie de l'éducation pour l'Afrique (CESA).

A côté de ces points, une session de consultation sur le cadre directeur international pour les normes d'enseignement professionnel a été tenue.

Intervenant au nom de la Chine, Madame Guo Wei, de la Commission nationale de la Chine pour l'UNESCO a exprimé sa totale satisfaction quant aux résultats atteints présentés par les pays bénéficiaires. Elle a par ailleurs annoncé que la Chine était disposée à mettre à la disposition de l'UNESCO une enveloppe de 8 millions de dollars américains pour une troisième phase qui irait de 2019 à 2022.

La délégation de la RDC à ces as-



Présentation des grandes lignes du Plan de travail de la phase III

sisés était composée d'une équipe du Bureau de Kinshasa (M. Jean Pierre Ilboudo, Représentant de l'UNESCO en RDC, Mme Fatoumata Marega, Cheffe de Section Education, Mme Rose Leta, Coordinatrice du Projet CFIT-RDC) et d'une équipe nationale (M. Jovin Mukadi, Conseiller du Ministre

de l' EPSP chargé de la coopération internationale, Mme Florence Lukununu, Inspectrice Principale au Service National de Formation, Mme Chantal Mafumu, Inspectrice Provincial et M. Serge Biona, Directeur de la Technologie et de la formation).

Pour rappel, le projet CFIT a été lancé par l'UNESCO et le gouvernement chinois en 2012, dans le souci de soutenir l'éducation de qualité en Afrique, en particulier pour améliorer la qualité des enseignants. En RDC, ce projet été évalué du 24 au 3 mars 2019.

Séance de travail en groupes thématiques



Une vue panoramique du podium durant les présentations



Une vue de l'auditorium



Séance participative de travail en commissions



Echanges avec les participants



Travail en groupes des participants

Deux stagiaires du Lycée Français René Descartes de Kinshasa à L'UNESCO



Les deux stagiaires appuyant la logistique lors d'un atelier CapED

Du 11 au 15 mars 2019, le Bureau de Kinshasa a accueilli Mesdemoiselles Zafirath Sandrine Marcos et Rosalind Charline Elodie Moussoni, deux stagiaires du Lycées Français René Descartes de Kinshasa.

Dans le souci de concilier la théorie à la pratique et de rapprocher les élèves du monde professionnel, le Programme français prévoit pour les troisième secondaire (année du Brevet), un stage d'immersion obligatoire, en entreprise d'une semaine. C'est dans ce contexte que le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa, conformément à la mission de l'Organisation de promouvoir une éducation de qualité tout au long

de la vie, a accepté de recevoir ces deux élèves.

Au cours de leur passage à l'UNESCO, les stagiaires ont eu l'occasion de mieux connaître l'Organisation, ses mandats, ses missions et objectifs ainsi que son fonctionnement. En termes programmatiques, un jour par secteur de programme leur a été consacré avec des échanges, des visuels des supports. Education, Sciences (naturelles, humaines et sociales), Culture, Communication et Information.

« Nous avons apprécié notre passage à l'UNESCO. Nous avons particulièrement aimé apprendre

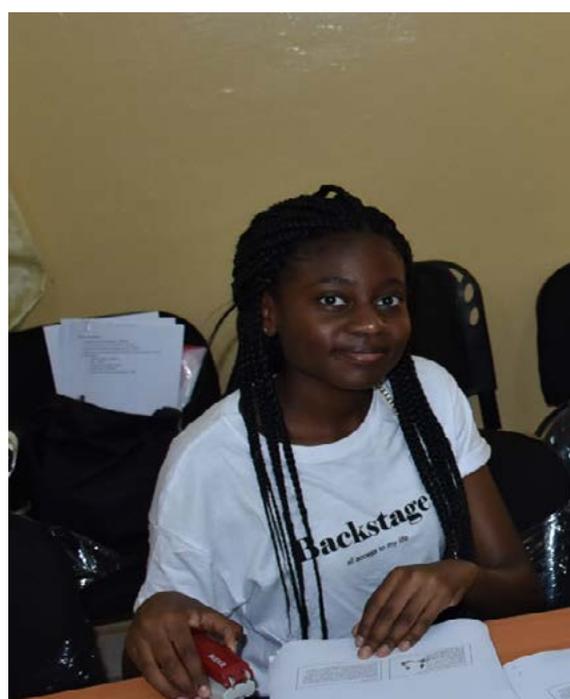
davantage sur ce que fait l'UNESCO en culture». Cette simple phrase illustre à dessein que l'expérience fut positive.

Cette initiative s'inscrit dans l'adéquation formation emploi et dans la mise en pratique de l'approche par les compétences : mettre les apprenants dans une situation de réutilisation de leurs compétences, aptitudes, attitudes et valeurs, dans la résolution d'un problème/situation.

Elle permet également de développer les compétences en rédaction avec le rapport de stage et la communication/dialogue, lors des étapes d'entretien de début et de fin de stage.



Mlle Zafirath Sandrine Marcos



Mlle Rosalind Charline Elodie Moussoni

CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'EAU



Le podium avec les officiels de l'activité du jour

La Journée mondiale de l'Eau 2019 a été célébrée à Kinshasa le lundi 22 mars par la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO sous le patronage du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) à travers sa Direction des ressources en Eau.

Pour 2019, « **Ne laisser personne de côté** », est le thème exploité.

Une matinée d'échange réunissant les partenaires, les étudiants, les chercheurs, les professeurs d'universités, sur l'importance de cette journée a fait l'objet de la célébration afin de sensibiliser sur l'importance de l'eau douce et de plaider pour une gestion durable des ressources en eau douce.

Outre les allocutions des différents partenaires co-organisateurs de ladite journée, les communications ont porté sur « *L'accès à l'Eau pour tous au regard de la loi relative à l'eau de la RDC* » par le Ministère de l'EDD, « *la promotion de l'approche participative de la GIRE à la prise de décision dans le bassin du Congo* » par la CICOS, « *la politique de la REGIDESO en faveur d'une desserte en eau potable*

pour Tous » par la REGIDESO, « *la GIRE pour la préservation de la ressource eau par les communautés locales* » par le Professeur Céline Sikulisimwa et « *l'éco efficacité : pourquoi tant d'investissement pour peu des résultats dans le secteur de l'Eau dans les pays en développement ?* » par le Professeur Musema.

S'exprimant pour le compte de la CICOS, Mme Judith ENAW, Secrétaire Générale de la CICOS a rappelé l'un des mandats de la CICOS qui est la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et considère que pour ne laisser personne de côté comme le souhaite le thème de l'année, l'accès aux ressources en eau salubre par tous est non négociable. Elle a à cet effet mentionné que le Document de planification stratégique qui est le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin du Congo (SDAGE), est non seulement le reflet d'une approche intégrée mais aussi une meilleure réponse face à la dégradation de la qualité des eaux et le phénomène d'étiage qui diminue la qualité des eaux, deux menaces pour la préservation des ressources en eau du bassin du Congo.

Pour l'UNESCO, représenté par M. El Hadji Meissa Diop, Spécialiste du Programme Education CapED et Chargé de Bureau, la célébration de cette Journée rentre dans le cadre son Programme Hydrologique International (PHI). D'après le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau, coordonné par le Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) pour le compte de l'ONU-Eau, 3,6 milliards de personnes dans le monde vivent dans des zones potentiellement pauvres en eau pendant au moins un mois par an. C'est dans ce contexte qu'il a procédé à la lecture in extenso du message de Madame la Directrice Générale de l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay sur la célébration de cette journée.

« *L'accès à l'eau potable constitue un droit fondamental ; associé à l'accès aux installations sanitaires, il devient moteur de développement. Pourtant, près du tiers de la population mondiale ne bénéficie pas de services d'eau potable fiables, tandis que 40% seulement dispose de services d'assainissement fiables. C'est pourquoi, cette année, la Journée mondiale de l'eau a pour thème « Ne laisser personne de côté », faisant ainsi écho aux engagements audacieux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies. En cette Journée mondiale de l'eau, l'UNESCO réaffirme son engagement à soutenir les gouvernements dans les efforts qu'ils entreprennent pour permettre à tous d'accéder à l'eau et à l'assainissement, sans discrimination », a souligné Mme Azoulay dans son message.*

Le Représentant du Ministre de l'Environnement et Développement Durable, M. David Mbusa,

Directeur Général de l'Environnement de cadre et Vie a mentionné que la gestion durable des ressources en eau ne serait efficace que si et seulement si nous comprenons que l'eau est un héritage commun légué par nos ancêtres, doit être par conséquent gérée rationnellement pour les générations futures. Et l'objet principal de la journée, comme le mentionne le thème, est de sensibiliser la population à mettre en lumière des moyens de garantir un partage équitable de l'eau entre différents groupes d'acteurs et de faire comprendre que la stabilité écologique passe par la gestion responsable de l'eau.



Photo de famille

Quelques faits et chiffres

- 2,1 milliards de personnes ne disposent pas d'eau potable chez elles.
- Une école primaire sur quatre ne dispose pas d'eau potable : soit les enfants ne boivent pas, soit ils consomment de l'eau provenant de sources non protégées.
- Chaque jour, plus de 700 enfants de moins de cinq ans meurent de diarrhées causées par de l'eau insalubre ou le manque d'assainissement.
- À l'échelle mondiale, 80% des personnes utilisant une eau impropre à la consommation et des sources non protégées vivent en milieu rural.
- Les femmes et les jeunes filles sont chargées de la collecte de l'eau dans 8 ménages sur 10 n'ayant pas de point d'eau à domicile.
- Plus de 800 femmes meurent chaque jour de complications qui surviennent pendant la grossesse ou l'accouchement.
- Pour les 68,5 millions de personnes qui ont été forcées de fuir leur foyer, l'accès à de l'eau potable est très problématique.
- Près de 159 millions de personnes puisent de l'eau de boisson dans des eaux de surface (par exemple des mares ou des cours d'eau).
- Près de 4 milliards de personnes – près des deux tiers de la population mondiale – ont été confrontées à de graves pénuries d'eau pendant au moins un mois au cours de l'année.
- 700 millions de personnes dans le monde pourraient être déplacées en raison d'une aggravation de la pénurie d'eau d'ici à 2030.
- Les personnes les plus fortunées ont en général accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène de haut niveau, à des prix (souvent) très bas, alors que les personnes pauvres paient un prix beaucoup plus élevé pour un service de qualité identique, voire inférieure.

Source : ONU-Eau



Participation de l'UNESCO à la conférence-débat sur les médias culturels en ligne en RDC

Intervention de M. Augustin Bikale, Spécialiste Culture Bureau UNESCO Kinshasa

Le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa a participé à la Conférence-débat sur « les médias culturels en ligne en République Démocratique du Congo », le vendredi 22 mars 2019.

Organisée par Arts.cd et l'Institut Français de Kinshasa, cette activité s'inscrivait dans le cadre de la semaine de la Francophonie, et de la célébration du premier anniversaire de Arts.cd , premier portail d'informations en ligne dans les arts et la culture en RDC.

L'UNESCO a été représentée par M. Augustin Bikale, Spécialiste du

programme Culture. Ce dernier a communiqué sur « L'apport de l'UNESCO pour l'émergence des médias culturels en ligne ». Une occasion propice pour présenter au public et plus spécifiquement aux promoteurs des médias en ligne ce que fait l'UNESCO dans ce secteur et surtout ce que le secteur de la culture peut proposer comme appui aux médias pour la protection et la promotion de la diversité culturelle.

M. Bikale a saisi cette opportunité pour informer l'audience sur les différentes formes d'appui que l'UNESCO met à la disposition

des acteurs des médias. Un point a également été fait sur les possibilités de financements qu'offrent certains fonds tel le Programme de Participation (avec la commission nationale pour l'UNESCO en RDC), le Fonds International pour la Diversité Culturelle (FIDC) et le Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC). L'accent a été particulièrement mis sur la possibilité de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des médias (gouvernances des structures, création des contenus, mise en réseau...).



Vue d'ensemble des participants



Durant la Conférence-débat

ENVIRONNEMENT ET MEDIAS DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL



Une vue du podium

Un atelier de formation sur les questions liées à la protection de l'environnement à l'intention des professionnels des médias de la Province du Kongo Central a été organisé par l'UNESCO, en partenariat avec l'Union Nationale de la Presse Congolaise section du Kongo central, du 05 au 06 mars 2019

60 participants au nombre desquels 45 professionnels de médias, 5 acteurs de la société civile représentant des églises et des ONG ainsi que 10 agents de services publics de l'environnement de la Province du Kongo central ont pris part à ces sessions de formation sur les enjeux majeurs du développement durable ainsi que les causes et les conséquences du changement climatique.

A l'instar d'autres provinces du pays, le Kongo Central est confronté à des problèmes aux conséquences inestimables du point de vue écologique et climatique. L'abattage des arbres, la pollution des eaux, de la terre et

de l'air sont au quotidien de la vie des populations de cette province. Ce tableau a été peint lors des travaux de cet atelier, aussi bien par les journalistes et que les experts environnementaux de la province du Kongo Central

Les communications ont été axées sur la problématique de gestion des ordures, les causes et les conséquences du réchauffement de la terre et l'épuisement des res-

«A ce jour, la province du Kongo Central a perdu son statut de province forestière, la Forêt du Mayombe étant vidée de toute son essence après plus de sept décennies d'exploitation acharnée entre 1935 et 2005».

sources (eau, forêts). A cet effet, les thématiques exploitées ont porté sur « **La protection de l'environnement dans la province du**

Kongo Central : Enjeux, défis et perspectives » par le Ministère de l'environnement de la Province du Kongo Central, « **Comprendre les enjeux du développement durable : la protection de l'environnement** » par l'UNESCO, « **La question de la déforestation et de l'abattage des arbres dans la province du Kongo Central : Comment communiquer sur la protection de l'environnement** » par le Ministère provincial de l'environnement.

Dans sa communication, M. Joseph Potopoto, Spécialiste du Programme Communication et Information de l'UNESCO, a expliqué pourquoi il 'était important de parler des changements climatiques, de la pollution, de la gestions des déchets et de la déforestation dans les médias, avant d'inviter les professionnels des médias et les services publics de l'environnement à se rapprocher et œuvrer ensemble pour un traitement plus important dans les médias des questions environnementales à travers des campagnes de sensibilisation de populations locales.

Pour leur part, les experts du Ministère Provincial de l'Environnement ont entretenu les participants sur les principaux facteurs qui accentuent la déforestation et l'abattage des arbres au Kongo central. Le Coordonnateur Provincial de l'environnement du Kongo Central, M. Pasconet Kueyituala-mo, a pointé du doigt les activités agricoles intensives, la fabrication des charbons de bois de chauffe, les besoins en bois de construction, la fabrication des briques à daube, l'extension de l'urbanisation, les activités minières et pétrolières dans les zones forestières ainsi que l'exploitation forestière artisanale et industrielle. « **A ce jour, a—il souligné, la province du Kongo Central a perdu son statut**

de province forestière, la Forêt du Mayombe étant vidée de toute son essence après plus de sept décennies d'exploitation acharnée entre 1935 et 2005. ». Le Coordonnateur Provincial a proposé quelques pistes de solution pour reconquérir ce statut, lesquelles consistent notamment à la mise en place d'un programme de reboisement dans les différents territoires de la province. Il a épinglé les efforts entrepris par le Ministère Provincial de l'Environnement pour la tenue des ateliers et campagnes de sensibilisation en faveur de la préservation de l'environnement.

L'Union Nationale de la Presse du Congo elle, a salué l'initiative de l'UNESCO d'aborder les questions de protection de l'environnement avec les professionnels des médias et a souhaité à cet effet, la

multiplication de ce genre de rencontres en vue de faire émerger le secteur médiatique.

De tout ce qui a été dit, il ressort que les activités de l'homme sur la planète sont à la base du changement climatique à 90%. Tout un chacun est appelé à poser des actes responsables dans son milieu respectif pour contribuer à la protection de l'environnement et sauver ainsi des vies.

A l'issue des travaux, les journalistes participants à l'atelier ont publié une déclaration par laquelle ils affirment leur engagement à (i) redynamiser le réseau des journalistes traitant des questions environnementales, - et dont l'équipe de coordination a été mise en place séance tenante -, (ii) intégrer dans la grille de programmes

de leurs médias des émissions sur la problématique du développement durable de l'Environnement au Kongo Central, et (iii) assurer la responsabilité de la création et de la jouissance d'un environnement viable dans leurs milieux de vie respectifs. Les participants ont sollicité auprès de l'UNESCO et d'autres bailleurs un appui financier et logistique nécessaire pour la mise en œuvre du plan opérationnel de communication et de lutte contre le réchauffement climatique et ont souhaité l'extension de cette formation à d'autres journalistes de la Province du Kongo Central, particulièrement ceux prestant dans les contrées situées dans les axes de Boma/Moanda, Bas-Fleuve, Cataractes et Lukaya, en proie à d'intenses activités d'abattage des arbres .



Les participants à l'atelier



La forêt du Mayombe

Pour un développement des musées en République Démocratique du Congo et dans l'espace CEEAC

Par **Augustin Bikale Mukundayi**, Spécialiste du secteur Culture (CLT)



M. Augustin Bikale Mukundayi, Spécialiste du secteur Culture

L'institution muséale est un formidable outil de développement culturel, éducatif, social et économique, et elle joue un rôle primordial pour l'accessibilité et la diffusion du patrimoine et de la culture. Les artisans et les artisans du monde muséal comptent parmi les gardiens de la mémoire et de l'identité des peuples. Ils dressent des remparts contre la « désertification » culturelle.

Même si le portrait général est somme toute positif et qu'il démontre que les efforts et les énergies investis portent progressivement leurs fruits à certains niveaux (entre autres : le cas du projet de construction d'un musée moderne à Kinshasa sur financement sud-coréen...), il faut reconnaître que le réseau muséal congolais a toujours traversé des zones de turbulence importantes : instabilité structurelle et financière, difficultés de renouvellement et plafonnement de la fréquentation constituent les symptômes d'un essoufflement préoccupant. Le manque de ressources financières

incite parfois à des choix décriants quant au renouvellement de la programmation et des activités pédagogiques et culturelles. Et, inévitablement, la fréquentation des institutions s'en ressent.

La politique muséale représente un outil privilégié pour encadrer la consolidation du secteur. Elle devrait donc reposer sur des principes de continuité et de partenariat. Elle reposerait également sur le modèle de la démocratie culturelle où l'intervention publique se veut au service des citoyens, davantage décentralisée, répartie entre les divers paliers gouvernementaux et les milieux professionnels.

La modernisation du système de gestion des musées en RDC devrait entraîner des redéfinitions professionnelles. Un nouveau savoir-faire de stratégie et de management est requis. Actuellement, les fonctions des musées dans le monde se multiplient et ressemblent de plus en plus à celles des organisations : gestion

de production, gestion financière, le service commercial, la communication, l'éducation...Le musée rentre finalement dans la sphère du management public ou privé ; il se normalise.

Ainsi, en collaboration avec l'Institut des Musées Nationaux du Congo (IMNC), l'UNESCO va faciliter une réflexion préalable autour de l'identification des problématiques et des avenues de solution afin d'améliorer l'état de la situation des institutions muséales et les conditions de travail dans lesquelles œuvrent les professionnels de ce secteur. Cette réflexion s'inscrira également dans la perspective de la mise en réseau des musées et des professionnels de ce secteur dans l'espace CEEAC. Plusieurs autres partenaires seront mis à contribution.

Quelques problématiques cruciales retiennent notre attention. Les échanges devraient porter sur les sous-thèmes suivants :

- **Musée et publics** : Il s'agit ici de réfléchir sur une stratégie pour inciter les publics à une appropriation du patrimoine conservé et mis en valeur dans les institutions muséales ; mais également pour accroître les publics de tous les âges et de tous les milieux.
- **L'expertise** : la réflexion portera sur les méthodes de recrutement du personnel des musées, la stabilisation des emplois et la professionnalisation du milieu.
- **Musée et société** : comment le musée peut-il s'affirmer comme partenaire actif dans son milieu et intensifier l'interaction locale et régionale ?
- **Fonctionnement en réseau** : l'objectif de ce sous-thème est de permettre aux acteurs impliqués

de favoriser la consolidation et la dynamisation du réseau muséal (enrichir l'interaction et les échanges entre les institutions du réseau muséal).

- **Gestion durable des musées** : sont visées ici les problématiques de la décentralisation de l'administration, du financement des musées, de l'intervention de l'Etat et de l'équipement muséal.
- **Restitution des biens culturels** : Cette question qui est d'une grande actualité est d'autant plus

cruciale aujourd'hui qu'elle attend nécessairement de tous les acteurs un regard nouveau sur le passé colonisateurs-colonisés.

L'UNESCO reste déterminée à accompagner le Gouvernement congolais dans la mise en place d'une stratégie sectorielle de développement des musées, afin que ces derniers jouent dans la société leur rôle d'institutions culturelles capables d'initiatives, et d'exécuter un rôle d'éducateurs, de former

à la sensibilité, à la connaissance, de sauver le futur du passé et le passé du futur.

Grâce à une politique bien pensée et élaborée, les musées en RDC et en Afrique centrale seront des institutions sociales qui travaillent sur le passé pour produire des images qui construisent l'imaginaire du futur.

Augustin Bikale Mukundayi
Spécialiste du secteur Culture (CLT)
Bureau UNESCO/Kinshasa

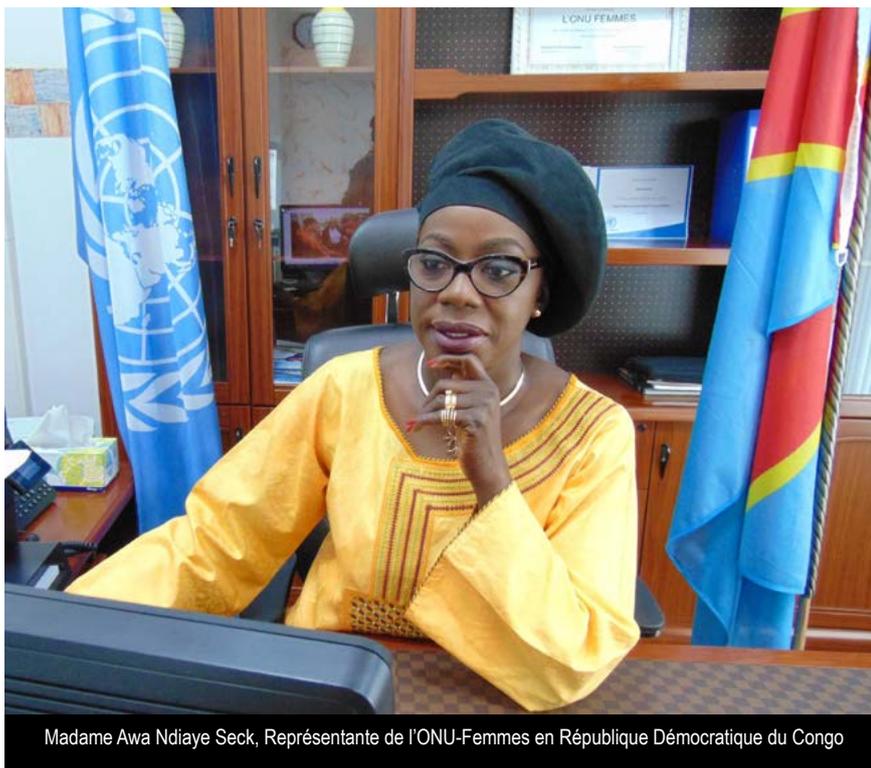


Photo : Musée National de Kinshasa en construction



Inauguration du Musée national de Kinshasa

INVITÉE DU MOIS: Madame Awa Ndiaye Seck, Représentante de l'ONU-Femmes en RDC



Madame Awa Ndiaye Seck, Représentante de l'ONU-Femmes en République Démocratique du Congo

Madame Awa Ndiaye Seck, vous êtes représentante de l'ONU-Femmes en RDC, présenter à nos lecteurs votre agence à travers son mandat, ses missions et ses principaux domaines de compétences.

ONU Femmes est l'Organisation des Nations Unies consacrées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Porte-drapeau mondial des femmes et des filles, ONU Femmes a été créée pour accélérer les progrès en faveur de l'amélioration de la condition des femmes et pour répondre à leurs besoins dans le monde entier.

ONU Femmes a un triple mandat pour appuyer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes :

- Un Mandat normatif pourvoyant un appui technique et financier au gouvernement dans la mise en œuvre de ses engagements par rapport aux normes nationales, régionales et internationales ainsi qu'un appui pour l'amélioration des services fournies par les ministères et divisions du genre.
- Un mandat de coordination pour l'amélioration de l'action des Nations Unies pour atteindre ses objectifs et renforcer les capacités afin que

l'égalité des sexes devienne un objectif primordial des programmes et des politiques des Nations Unies. ONU Femmes participe aussi au renforcement de l'action des partenaires au développement pour que l'égalité des sexes devienne un objectif primordial dans leurs interventions. Elle appui la société civile à travers son conseil consultatif et facilite la coordination nationale et provinciale du groupe Thématique Genre.

-Un mandat opérationnel avec cinq domaines prioritaires : renforcer la participation politique et le leadership des femmes, renforcer l'autonomisation économique des femmes, mettre fin aux violences à l'égard des femmes et des filles, intégrer les femmes dans tous les aspects

des processus de paix, sécurité et action humanitaire et enfin placer l'égalité des sexes au cœur des processus de planification et budgétisation sensible au genre.

Depuis quand votre agence est en RD CONGO et quels sont vos activités phares, passées ou en cours de mise en œuvre en RDC ? Etes-vous seulement implanté à Kinshasa ?

ONU Femmes est en RDC depuis 2004. A l'époque elle était le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). En juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a créé ONU Femmes qui, dans le cadre du programme de réforme de l'ONU, regroupait les ressources et les mandats suivants :

- La Division de la promotion de la femme (DAW) ;
- L'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) ;
- Le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI) ; et
- Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

ONU Femmes a un bureau-pays à Kinshasa et

deux bureaux auxiliaires à Goma, dans le Nord Kivu et à Bukavu dans le Sud Kivu.

Madame Awa, le travail d'ONU-Femmes en RDC se focalise sur cinq thématiques prioritaires. Pouvez-vous en parler à nos lecteurs ?

Dans le mandat opérationnel d'ONU Femmes, le travail autour des cinq thématiques prioritaires peut se résumer comme ceci :

- **Participation politique et leadership des femmes** : pour appuyer et influencer les mesures régionales et nationales afin de promouvoir le leadership des femmes et leur participation à la vie politique, à la gestion des entreprises et de la société.
- **Autonomisation économique des femmes** : Pour promouvoir la capacité des femmes à obtenir des emplois décents, à accumuler des actifs et à influencer les institutions et les politiques publiques qui déterminent la croissance et le développement.
- **Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles** : Mettre fin aux violences, sensibiliser l'opinion sur les causes et les conséquences de la violence et renforcer les capacités des partenaires en matière de prévention et de réponses aux violences.
- **Femmes, paix et sécurité – Action humanitaire** : Agir en faveur de la participation des femmes à la prise de décisions visant à empêcher ou à résoudre les conflits ainsi qu'œuvrer à la prévention des crises, à la préparation et à l'intervention pour réduire les vulnérabilités, promouvoir la résilience et tirer parti du leadership des femmes.
- **Planification et budgétisation sensibles au genre** : Pour Contribuer à Comblent les écarts nationaux et les plans relatifs à l'égalité des sexes.

ONU Femmes a privilégié l'innovation et la technologie comme l'un des « moteurs de changement » dans son nouveau projet de plan stratégique 2018 à 2021. Expliquez à nos lecteurs en quoi consiste cette stratégie d'innovation.

L'innovation et la technologie offrent des occasions sans précédent de rompre avec les tendances et d'atteindre celles et ceux qui sont les plus susceptibles d'être laissés pour compte. C'est pourquoi ONU Femmes a privilégié l'innovation et la technologie comme l'un des « moteurs de changement » dans son projet de plan stratégique 2018 à 2021. Grâce à l'appui généreux du gouvernement danois, ONU Femmes oriente ainsi son action sur le développement de marchés de l'innovation qui font avancer l'égalité des sexes. Cette stratégie met l'accent sur :

- La sensibilisation au renforcement des marchés, l'investissement et les mesures favorisant la croissance d'un marché de l'innovation faisant progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. ONU Femmes a lancé une Coalition mondiale de



l'innovation pour le changement (CMIC) dont le but est d'accélérer la prise de mesures dans tous les domaines ;

- Le développement d'outils et de méthodes avec les partenaires des différents secteurs dans le but d'adopter une approche sensible à l'égalité des sexes en matière d'innovation ;
- La promotion des femmes en tant qu'innovatrices et entrepreneures ;
- L'investissement dans des innovations et des technologies répondant aux besoins des femmes.

Le mois de mars est le mois dédié à la femme. Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2019, ONU Femmes a retenu pour thème « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement ». Expliquez à nos lec-

teurs le choix de ce thème.

Faisant écho au thème prioritaire de la 63e session de la Commission de la condition de la femme (CSW63) : « systèmes de protection sociale, accès aux services publics et infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles », le thème de la Journée internationale des femmes 2019, « Penser équitablement, bâtir intelligemment, Innover pour le changement », place l'innovation au centre des efforts visant à élaborer des solutions efficaces pour les femmes et les filles et afin de réaliser l'égalité des sexes.

- **Penser équitablement** : l'inégalité des sexes est l'un des plus grands défis pour le développement durable. Nous avons besoin d'innovation sociale pour soutenir le progrès social et élaborer des solutions à des problèmes



Affiche et thème officiel du 8 Mars 2019 (ONU-Femmes)

sociaux, économiques et environnementaux difficiles et souvent systémiques.

- **Bâtir intelligemment** : l'innovation et la technologie profitent rarement autant aux femmes qu'aux hommes. Les femmes et les filles doivent avoir les mêmes droits et les mêmes accès et se voir offrir la possibilité de contribuer à un réel changement ; leur point de vue peut aider à façonner les politiques, les services et l'infrastructure qui ont une incidence sur leur vie et sur celles de leurs communautés afin de répondre de manière appropriée à leurs besoins et à la réalité.

- **Innover pour le changement** : l'innovation peut être une force pour le bien mais produit également des changements dramatiques dans la vie réelle. Le monde doit exploiter le pouvoir de la technologie et de l'innovation

pour introduire des changements positifs importants et accélérer les progrès vers l'égalité des sexes.

Quels sont les partenariats conjoints d'ONU-Femmes particulièrement en ce qui concerne le Peace Building Fund (PBF) ?

Pour l'année 2018 nous n'avons pas bénéficié des fonds PBF.

Comment voyez-vous la contribution de votre Organisation à l'équipe pays dans la perspective du One UN ?

La contribution d'ONU Femmes se situe à plusieurs niveaux :

- A travers son mandat de coordination genre du système des Nations Unies, ONU Femmes participe à l'amélioration de l'action des Nations Unies afin que l'égalité des sexes devienne un objectif primordial des programmes et des politiques des nations unies.

- A travers le « Common Chapter » où UNFPA, UNICEF, PNUD et ONU Femmes

sont engagés dans un soutien cohérent et intégré – comme le préconise le programme de développement durable à l'horizon 2030 – à collaborer à l'adaptation du chapitre spécifique présentant une approche commune pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, avec comme sections identiques dans les différents plan stratégiques : l'éradication de la pauvreté, lutte contre le changement climatique, l'amélioration de la santé maternelle et des adolescents, la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, et finalement l'assurance d'une plus grande disponibilité et utilisation de données désagrégées pour le développement durable.

- A travers le « Gender Score card » : une évaluation normalisée des pratiques et des performances en matière d'intégration du genre

au niveau des pays, dans le but de garantir la responsabilisation des cadres supérieurs et d'améliorer les performances de l'équipe de pays des Nations Unies.

- A travers le Cadre de redevabilité genre du système des nations unies.

Mme Awa, nos lecteurs aimeraient connaître celle qui est à la tête de l'ONU-Femmes ? Qui êtes-vous ? Votre carrière ? Où est ce que vous avez servi avant de venir en RDC ? Votre vie de famille ? vos loisirs ?

Comme loisir Mme Awa aime le sport en général et le football en particulier, les voyages etc.

PORTRAIT

Madame Awa Ndiaye Seck, Représentante Résidente de l'ONU Femmes en RDC



Madame Awa Ndiaye Seck, originaire du Sénégal, a plus de 30 ans d'expérience au niveau national, régional et international dans les domaines de l'égalité des sexes, la gouvernance, la prévention des conflits, la consolidation de la paix, la décentralisation et les processus électoraux.

Avant de rejoindre le Bureau Pays ONU Femmes RDC, Mme Awa Ndiaye Seck a

servi comme Représentante Résidente au Libéria. Elle fut la Coordinatrice pour la Prévention des crises et du relèvement de la pratique régionale au Centre de Service Régional du PNUD pour l'Afrique. Elle a également été conseillère en genre principal du PNUD au Burundi dans le cadre du Bureau de la prévention des crises et du relèvement, programme mondial sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Elle a une expérience dans la gestion de projet et le soutien à l'amélioration de la responsabilisation sensible au genre, la participation et la représentation, y compris pour les transitions pacifiques, avec une

implication directe dans les processus électoraux depuis 1983 au niveau national et régional en Afrique.

En outre, Mme Awa a une vaste expérience en matière de partenariat, y compris avec le gouvernement, le parlement, la société civile et les organisations de femmes, les partis politiques, les organismes bilatéraux et multilatéraux, et les médias.

Elle possède aussi une vaste expérience de travail avec les organismes régionaux, notamment l'Union africaine et les Communautés économiques régionales, y compris la CEDEAO ; et elle est connue au sein de la région Afrique pour son implication en

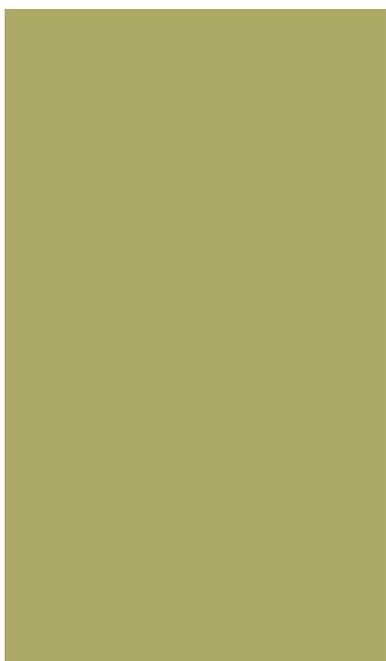
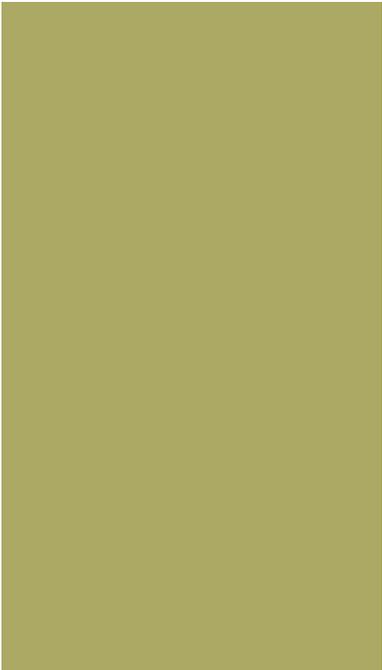
politique dans la transition démocratique de 2000 au Sénégal et pour son travail en tant que militante pour la promotion des femmes à la participation politique et l'autonomisation économique.

Elle parle couramment le Français, l'Anglais et sa langue maternelle (Wolof) et elle a une bonne connaissance de l'Espagnol ; Titulaire d'un MBA, d'une maîtrise en Droit et Administration publique, et un diplôme en décentralisation / gestion de la ville.

Photo des activités sur terrain de l'ONU Femmes











Directeur de publication : *Dr Jean-Pierre ILBOUDO*

Rédacteur en Chef : *Joseph POTOPTO*

Coordonnatrice de l'édition : *Marie Noël MISHIKA*

Rédacteurs et Rédactrices : *Augustin BIKALE, Alain MONE, Claudine NDAYA, Djany BASEANE, El Hadji Meissa DIOP, Fatoumata MAREGA, Jadot KASONGO, Jean-Pierre ILBOUDO, Joseph POTO-POTO, Marie Noël MISHIKA, Rose LETA, Stephanie MISURI*

Infographie et mise en page : *Danny NDONGALA*

Bureau UNESCO à Kinshasa : 2, Avenue des Ambassadeurs, Kinshasa / Gombe E-mail: kinshasa@unesco.org

Site web: www.unesco.org/countries/field-offices/kinshasa Tél: (+243) 818848253  @UNESCOKinshasa  Unesco Kinshasa